Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501794-20251208-2025_109-DE

COMMUNE DE MINIAC-MORVAN

DÉLIBÉRATION N° 2025 - 109

MAIRIE DE MINIAC - MORVAN
DÉPARTEMENT d'ILLE-et-VILAINE - 35540
Tél. : 02 99 58 51 77
Fax : 02 99 58 03 55

DÉPARTEMENT : ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT : SAINT-MALO

CANTON : DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 **PRÉSENTS : 20** **VOTANTS : 23**

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, après convocation légale le 28 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur COMPAIN Olivier.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Olivier COMPAIN, Madame Marie-Christine HELGEN, Monsieur Daniel GARCON, Monsieur Jean-Yves MACE, Madame Gisèle THIEULANT, Monsieur Hubert GOGER, Madame Virginie BOUDAN, Monsieur Jean-Yves BLOUIN, Monsieur Éric MARTIN, Madame Sylvie MARTIN, Monsieur Anthony COS, Monsieur Florian DUBOIS, Monsieur Paul CARON, Madame Agnès TOUTANT, Madame Amandine GAUTIER, Monsieur Tanguy BRIAND, Monsieur Richard JOUQUAN, Monsieur LEBRETON Michel, Madame Nathalie BOSSÉ, Madame Laurence HOUGRON-RIVET, Madame Sophie SOULOUMIAC.

ABSENTS : Madame Aurélie CLERGUE, Madame Valérie LAVOUÉ, Madame Demba LOISEL, Monsieur Raymond MOUSSON.

ABSENTS EXCUSÉS - PROCURATIONS : Monsieur Mikaël BRIAND représenté par Monsieur Olivier COMPAIN, Madame Gisèle THIEULANT représentée par Madame Marie-Christine HELGEN, Madame Martine PRIOUL représentée par Madame Agnès TOUTANT.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Jean-Yves BLOUIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

2025 – 109 – Urbanisme – Dénomination des rues du Lotissement du Clos Ratel

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Dans le cadre de la construction du lotissement le Clos Ratel, il convient de procéder à la dénomination de trois rues et d'une impasse parmi la liste proposée suivant les résultats du sondage établi et pour lequel la thématique des « oiseaux » est ressortie en première position :

RUE N° 1 :

- Rue de l'hirondelle
- Rue des chardonnerets
- Rue de la mouette rieuse
- Rue du dodo
- Rue des cormorans
- Rue du butor étoilé
- Rue des mésanges
- Rue des goélands

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501794-20251208-2025_109-DE

RUE N°2 :

- Rue des pinsons
- Rue de l'avocette
- Rue du goéland cendré
- Rue des cailles
- Rue de la chouette
- Rue du bruant des roseaux
- Rue du pinson
- Rue des albatros

RUE N°3 :

- Rue des pinsons
- Rue des mésanges
- Rue du cormoran huppé
- Rue des inséparables
- Rue de la crécerelle
- Rue du phragmite des joncs
- Rue du rossignol
- Rue des cormorans

IMPASSE N°4 :

- Impasse de la sittelle
- Impasse des alouettes
- Impasse du fou de bassan
- Impasse du geai
- Impasse de la merlette
- Impasse du gorgebleue à miroir
- Impasse de la pie
- Impasse des macareux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 22 voix POUR, 1 voix CONTRE (Monsieur Richard JOUQUAN),

- **Choisit et valide un nom pour chacune des rues et impasse,**
  - **RUE N°1 : Rue des mésanges**
  - **RUE N°2 : Rue des pinsons**
  - **RUE N°3 : Rue des rossignols**
  - **IMPASSE N°4 : Impasse de la pie**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré et ont signé les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

Le Maire, **Le secrétaire de séance,**

MAIRIE de MINIAC-MORVAN ILLE-ET-VILAINE

M. COMPAIN Olivier. **Monsieur Jean-Yves BLOUIN.**